

COMPTE RENDU DE  
**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2020**

A 13H30 HEURES

**CENTRE ADMINISTRATIF DE LA VILLE ET EUROMETROPOLE DE STRASBOURG  
PARC DE L'ETOILE**

\*\*\*\*\*

Jean-Pierre FORTUNE, président de séance, remercie les membres de l'Assemblée Générale d'avoir répondu présents à cette invitation spéciale, mêlant présentiel et visioconférence. Il signale l'absence de Gérard RUELLE, président, pour motif familial impératif et indique que celui-ci l'a chargé d'adresser ses meilleures salutations à l'ensemble des participants.

Il communique ses remerciements à la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg pour la mise à disposition de cette magnifique salle de conseil où doit régulièrement se décider l'avenir de la capitale européenne.

Il salue Julia DUMAY adjointe à la maire en charge des relations européennes et internationales, représentant Jeanne BARSEGHIAN, maire de Strasbourg et vice-Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, Son Excellence Alain Francis Gustave ILBOUDO, ambassadeur du Burkina Faso en France, Christine MORO, ambassadeur, déléguée pour l'action extérieure des collectivités territoriales, Claudine GANTER, présidente de la commission relations internationales et transfrontalières de la Région Grand Est, Antonella VALMORBIDA, présidente de l'ALDA, Benoît LEGER, représentant de l'AFD auprès de la Région Grand Est, François-Xavier REYMOND, délégué adjoint pour les relations avec la société civile et les partenariats (MEAE), représentant Anne-Charlotte DOMMARTIN, ainsi que tous les partenaires du MEAE, Jean-Pierre ELONB MBASSI secrétaire général de cités et gouvernements locaux unis d'Afrique, Philippe VOIRY, conseiller diplomatique du préfet du Grand Est, les maires ou leurs représentants, les présidents ou vice-présidents des intercommunalités qui pour certains sont nouveaux à Gescod suite aux dernières élections ainsi que tous les présidents ou représentants d'associations ou d'institutions membres de Gescod.

Il comptabilise 50 inscriptions en présentiel et indique que plus d'une dizaine de participants assistent à la présente session par visioconférence.

Il souligne le nombre significatif des procurations données et des votes par correspondance enregistrés pour le renouvellement par tiers du Conseil d'Administration, par cette manière de se réunir entre présentiel et distanciel, il estime qu'une façon de répondre à la crise est marquée et qu'elle démontre que ces conditions particulières, plutôt que de séparer, auront poussé à une réunion résolue pour faire front face à l'adversité. Il adresse ses chaleureux remerciements aux participants pour leur engagement réel en faveur de la coopération et de la solidarité internationales.

Le quorum étant atteint, Jean-Pierre FORTUNE déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire 2020.

### **1. Adoption du compte rendu de l'assemblée générale du 19 juin 2019**

Jean-Pierre FORTUNE demande s'il y a des observations ou remarques concernant ce compte rendu.

***Aucune observation ou proposition d'amendement n'étant faite, le compte rendu de l'Assemblée Générale du 19 juin 2019 est adopté à l'unanimité.***

### **2. 1 Rapport moral du Président**

**Gescod Siège**  
Espace Nord-Sud  
17 rue de Boston  
67000 Strasbourg  
+33388455989  
gescod@gescod.org

**Gescod Antenne de Châlons-en-Champagne**  
30 chaussée du Port  
BP 70366  
51022 Châlons-en-Champagne  
+33326214486  
chalons-en-champagne@gescod.org

**Gescod Antenne de Nancy**  
48 esplanade Jacques-Baudot  
54035 Nancy Cedex  
+33383945863  
nancy@gescod.org

Jean-Pierre FORTUNE précise que tenir cette assemblée générale pour rendre compte de l'activité de Gescod en 2019, à 3 mois de la fin de l'année 2020 et solliciter le vote du budget primitif 2020 alors que celui-ci est déjà au  $\frac{3}{4}$  effectué revêt un caractère atypique. Par ailleurs, en sachant une partie des participants à bonne distance et ceux et celles en présentiel soumis à des conditions inédites et incommodes pour délibérer, contraints à siéger masqués, il espère que tous et toutes pourront s'exprimer à souhait et remercie par avance les participants de leur indulgence concernant les imperfections qui pourraient émailler le déroulé de la session.

Il ajoute que la période de crise sanitaire quelque peu irréaliste traversée depuis février 2020, qui aurait tendance à estomper l'année 2019, ne doit pas faire oublier combien l'action des équipes de Gescod a été dense avant de devoir être poursuivie sous d'autres formes, notamment durant la période de confinement. Il souligne que les actions de Gescod n'ont jamais été stoppées comme en témoigne le rapport d'activité 2019 qui sera présenté courant de cette séance par le directeur, Denis SCHULTZ.

Jean-Pierre FORTUNE fait lecture du rapport moral du président en lieu et place de Gérard RUELLE.

Ledit rapport d'activité de Gescod illustre combien les actions qu'il a développées en 2019 sont en plein essor, confortées par des projets et des partenariats de plus en plus nombreux avec les grandes instances de financement internationales (MEAE, AFD, UE) ainsi que par la fidélité des acteurs de proximité (collectivités territoriales, agences de l'eau, association, universités...). Cette montée en puissance est traduite dans l'évolution du budget prévisionnel qui, entre 2019 et 2020 passe de 3 341 305 € à 5 588 340 € (hors valorisation de l'expertise). Toutefois, au moment où est rédigé ce rapport d'activité, la France, le monde sont en pleine crise sanitaire liée à la pandémie du COVID-19. S'il est trop tôt à ce stade pour en tirer toutes les conséquences, les dossiers et les projets continuent d'être instruits et discutés avec les partenaires de Gescod ce qui confirme l'importance du développement solidaire et de la lutte contre les inégalités mondiales et apporte des garanties pour l'avenir de notre structure. Concernant la stratégie d'accompagnement des acteurs, l'étude lancée en 2018, avec le concours méthodologique et financier du F3e pour aider Gescod à mettre en place une stratégie d'accompagnement des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale du Grand Est a débouché sur un certain nombre de résolutions adoptées en cours d'année. Formulées à partir du travail du bureau d'études RsCop, elles forment la trame d'un plan d'action élaboré progressivement par l'équipe de Gescod en lien avec des administrateurs réunis au sein de la commission compétente. Les priorités sont définies en fonction des moyens disponibles, autant du point de vue humain que financier. Gescod a contractualisé avec les agences de l'eau et le pS-Eau une stratégie de mobilisation des acteurs autour de la question de l'eau et de l'assainissement. En fin d'année, une technicienne du pS-Eau, cofinancée également par l'agence de l'eau Rhin-Meuse (AERM) et Gescod, est mise à disposition de notre réseau pour solliciter et accompagner les porteurs de projets dans ce domaine sur l'ensemble du territoire Grand Est. Cette mission renforce notre potentiel d'action dans ce domaine. La CIRMA (conférence inter-régionale des RRMA) a, par ailleurs, abouti en fin d'année à la signature d'un projet (Récital) avec l'AFD portant sur un montant de 2M€ visant à développer les actions en matière d'ECSI porté par les RRMA sur l'ensemble du territoire national. C'est une première pour les RRMA. Gescod bénéficie ainsi, à partir de 2020, de fonds complémentaires permettant de renforcer ses moyens d'actions au profit de l'animation du territoire soutenue en grande partie déjà par des collectivités territoriales, dont la Région Grand Est, et par le MEAE qui a renouvelé son engagement triennal en juin 2020 avec notre RRMA.

S'il est un engagement qui tient dans la durée avec Gescod, c'est bien celui des collectivités locales et, en premier lieu, celui de la Région Grand Est. D'importantes collectivités locales ont rejoint Gescod en cours d'année engageant, pour certaines, avec Gescod des partenariats structurants auprès de collectivités du Sud, au Sénégal, à Madagascar ou encore au Burkina Faso. Ces adhésions permettent de mailler le territoire d'initiatives et de relais nouveaux, renforçant ainsi l'ancrage de Gescod sur le territoire régional et démultipliant les initiatives en faveur de la coopération au développement. Des contacts sont en cours avec d'autres collectivités qui devraient encore rejoindre le réseau-régional en 2020. Porteurs de solidarités et d'actions de coopération nouvelles, elles peuvent bénéficier de moyens financiers complémentaires auprès de l'Etat, de l'AFD, de l'Union Européenne ou des agences de l'eau. Gescod apporte son appui au montage de ces projets et à leur mise en œuvre. Si donc les actions d'animation du territoire avec les partenariats avec les agences de l'eau et l'AFD sont en plein développement, il en est de même pour l'accompagnement de la mise en œuvre des projets à l'international.

En 2019, Gescod a accompagné de nombreux acteurs régionaux dans la mise en place de projets de coopération internationale dont, en premier lieu, la Région qui a renouvelé ainsi des partenariats financiers triennaux ou biennaux avec le MEAE. L'impact de ces contrats signés par les collectivités territoriales se chiffre pour la seule année 2019 à 578.000 € de cofinancement du MEAE contre 279.000 € en 2018, pour des actions menées au Maroc, Bénin, Togo, Sénégal, Mali, Madagascar, Cameroun. Gescod a également contribué à l'aide au montage de projets faisant appel à la Facilité de financement des collectivités territoriales françaises (Ficol) de l'AFD pour des actions portées par les communes de Saint Louis et Bennwihr qui devraient se concrétiser en 2020. D'autres projets faisant appel à la Ficol sont en cours de montage en 2020 (Grand Nancy, St Dié-des-Vosges...). Un cofinancement de l'AFD de 750 000 € sur la facilité d'innovation sectorielle ONG (Fisong) a été obtenu pour un projet avec la communauté urbaine de Limbé (Cameroun) impliquant la Ville de Colmar. Pour la première fois, une entreprise, Sanisphère, a sollicité Gescod pour la mise en œuvre d'un projet innovant d'implantation de latrines publiques à Yaoundé en 2020. D'autres entreprises du Grand Est sont parties prenantes des actions initiées dans le cadre des coopérations engagées. Le partenariat avec l'Unistra a permis de remporter un appel d'offres du MEAE (120.000 €) pour mener une étude faisabilité pour l'implantation d'un centre formation sur la plate-forme industrielle du port de Kribi (Cameroun). Enfin, sans faire ici le tour de toutes les actions, il faut signaler des partenariats prometteurs dans de nouveaux pays dont celui initié entre Strasbourg et Kampala (Ouganda) en 2019 à la demande de l'AFD et qui devrait se traduire par la signature d'un projet Ficol en 2020. Les agences de l'Eau sont des partenaires fidèles et cofinancent tous les projets dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Avec l'AERM, Gescod s'est aussi engagé, avec le SDEA, dans une coopération au Cambodge, coopération structurante dans le cadre d'une approche de bassin. Un travail est fait avec des associations pour un projet concerté multi-acteurs au Burkina Faso engageant notamment une dizaine d'associations du Grand Est pour bénéficier d'un cofinancement de l'AFD en 2020.

En accompagnant les collectivités territoriales et les organisations de la société civile, Gescod soutient les initiatives de transformations sociales, écologiques, culturelles, économiques développées par les acteurs dans des contextes pourtant de plus en plus difficiles. Nous sommes en effet fortement préoccupés par l'évolution de la situation dans un certain nombre de pays où les conflits locaux se multiplient, où la gangrène de l'obscurantisme gagne et où des membres de Gescod et ses équipes sont présents.

Jean-Pierre FORTUNE fait le rappel de l'assassinat d'humanitaires survenu en juillet dans le nord-est du Nigéria, ainsi que du drame qui s'est déroulé début août dans la réserve de Kouré au sud du Niger, où 8 personnes dont 6 français ont péri. Il souligne l'importance du maintien des projets de solidarité pour les populations concernées. De nombreuses collectivités territoriales ou associations membres de Gescod sont fortement engagées au Niger, au Mali, au Burkina Faso, au Bénin, au Togo et bien évidemment les bouleversements qui affectent ces pays familiaux affectent également les équipes françaises mobilisées.

Il ajoute que dans plusieurs régions de ces pays les missions étaient devenues impossibles alors même que les signes annonciateurs de la pandémie apparus en décembre 2019 n'avaient pas encore pétrifié la planète. Les fractures qui préexistaient n'ont fait que s'approfondir et dans son rapport publié il y a une semaine l'OIT constate que dans les pays en développement les travailleurs ont été plus touchés que lors des crises précédentes notamment ceux évoluant dans l'économie informelle.

Jean-Pierre FORTUNE conclut que les travaux conduits le matin auront permis de mesurer les risques d'installation durable des crises sociales qui accompagnent cette crise sanitaire sans commune mesure et d'entrevoir sous certains aspects la déstabilisation des systèmes politiques les plus fragiles. Il en tire la conclusion qu'il ne faut pas abandonner le terrain mais au contraire poursuivre les missions en conservant un optimisme mesuré, mais néanmoins un optimisme.

## 2.2 Rapport d'activité 2019

Denis SCHULTZ, directeur, remercie Jean-Pierre FORTUNE d'avoir tracé un premier panorama de l'activité de Gescod sur 2019 et met l'accent sur certaines évolutions, datant de 2019 ou de 2020, en terme d'activités mais également de relations et de partenariats, qui démontrent l'évolution à vitesse importante de la structure.

Gescod, en tant que RRMA du Grand Est, reconnu par le Ministère, a pour fonction de renforcer le pouvoir d'agir des acteurs de la coopération et de la solidarité internationales en Grand Est. Il rappelle que Gescod a une mission et deux fonctions principales qui s'interpénètrent : l'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre d'actions de coopération et de solidarité internationales et le déploiement d'actions d'animation du territoire favorisant la mise en réseau des acteurs. Il souligne que le volet animation du territoire sera renforcé par le recrutement au 1<sup>er</sup> octobre d'une responsable de l'animation pour le territoire alsacien, Amélie KIEFFER. Celle-ci poursuivra le travail déjà initié à Châlons-en-Champagne et à Nancy.

Il est important pour Gescod de continuer à nouer et à alimenter les partenariats avec l'Etat et avec l'AFD, qui devient un partenaire de plus en plus important notamment par les projets FICOL ou FISONG.

Il souligne que l'année 2019 a connu le développement d'une politique reconstruite de la base, grâce à la consultation des acteurs régionaux, ayant abouti à la mise en place d'un schéma directeur pour l'accompagnement des acteurs dans le montage de leurs projets à l'international.

Il précise que les équipes de Gescod restent disponibles pour répondre à toute question relative à l'identification, au recensement ou à la valorisation des projets et des acteurs du Grand Est.

Sur les activités de Gescod et sur son fonctionnement, Denis SCHULTZ indique qu'une newsletter est publiée tous les mois, que les réseaux sociaux sont alimentés régulièrement et que le site internet sera restructuré afin d'assurer sa compatibilité avec ceux des autres RRMA, ce qui favorisera l'échange de données ainsi qu'un meilleur suivi de l'évolution de l'engagement des acteurs sur le territoire et notamment au travers de l'observatoire régional qui se verra renforcé. L'annuaire disponible sur le site de Gescod sera encore perfectionné de sorte à permettre un meilleur référencement des acteurs de la coopération et de la solidarité internationales.

Il indique le développement des « groupes pays » qui ont pour enjeu d'accentuer la mise en réseau des acteurs engagés sur un même pays. Le groupe pays Burkina Faso est déjà bien installé, l'initiative est lancée concernant le Togo, le Cameroun et le Bénin.

Gescod se constitue également relai d'information entre ses adhérents et le MEAE. Dans ce cadre, une enquête portant sur les effets de la pandémie du COVID-19 sur les partenaires de Gescod a été conduite et les résultats ont été portés vers le Ministère.

Sur ce volet d'accompagnement, trois conventions ont été signées entre 2019 et 2020.

- Une première convention entre les Agences de l'Eau, le Ps-eau et Gescod concernant le recensement des acteurs possédant la compétence eau et assainissement, l'animation et l'aide au montage de projets.

La mise en œuvre de ce programme a été confiée à Marie ZERBO, chargée d'études eau et assainissement mise à disposition par le Ps-eau.

Dans le cadre de cette mission, Marie ZERBO participe à l'élaboration de formations thématiques, aide à la mobilisation de moyens, dispense un appui aux acteurs dans le montage de leurs projets et dialogue avec les collectivités locales disposant de la compétence eau. Gescod s'est engagé à appuyer au moins 10 projets par an dans le domaine.

- Une deuxième convention signée entre la CIRRMA et Gescod

La CIRRMA ayant mobilisé 2 millions d'euros auprès de l'AFD, chaque RRMA a résigné pour une délégation en région des moyens qui lui sont dédiés.

Grâce aux co-financements alloués par la région Grand Est et l'AFD, Gescod est en mesure de mettre en œuvre le programme RECITAL porté par la CIRRMA qui vise à mobiliser les territoires en faveur des objectifs de développement durable.

Denis SCHULTZ présente le détail des dispositifs qui s'inscrivent dans le cadre du programme RECITAL.

Les fonds territorialisés :

Ce dispositif de soutien en région permet à plusieurs RRMA dont Gescod de cofinancer et d'accompagner des projets d'ECSI sur leurs territoires. Les fonds totaux dont bénéficie Gescod sur la période de janvier 2020 à décembre 2021 s'élèvent à hauteur de 90 000€. Le financement des projets par le dispositif ne peut dépasser 5000€, représentant au maximum 60% du coût total de l'action. Un apport minimum de 40% de cofinancement est demandé. Les fonds de l'AFD et plus globalement de l'État ne sont pas mobilisables en tant que cofinancement de ce dispositif.

Deux appels à projets ont été réalisés par Gescod, le premier a abouti sur le cofinancement de 5 projets et le second vient de se clôturer.

Le dispositif associations et scolaires pour les ODD

Ce dispositif a pour objectif de favoriser l'ouverture au monde des jeunes du Grand Est, leur appréhension de l'interculturalité et leur engagement solidaire et citoyen à travers le soutien à la mise en place de projets pédagogiques d'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale.

Il vise la constitution de binômes composés d'une association engagée dans le domaine de la coopération, de la solidarité internationale, du développement durable et/ou de l'éducation populaire et d'un groupe d'élèves accompagné de son équipe éducative. Chaque binôme bénéficie d'un soutien technique (conseil, ressources pédagogiques, formations, etc) et d'un soutien financier de 200 euros.

La troisième campagne du dispositif est engagée cette année.

Les Séminaires internationaux

Les Séminaires Internationaux ont pour objectif de dresser l'état des lieux d'une thématique, en identifiant ses enjeux afin de penser des réponses locales, par la mobilisation des acteurs régionaux. Pour 2020, la thématique retenue était celle de la sécurité alimentaire et du développement agricole, cependant cette édition s'est vue reportée en raison de la situation sanitaire.

Denis SCHULTZ souligne l'important travail de capitalisation des expériences mené en continu par les équipes de Gescod, qui permet de nourrir l'inspiration et d'affiner les ressources méthodologiques.

- Une troisième convention signée avec l'Agence de Micro-Projets

L'AFD a lancé un appel d'offre auquel a répondu l'agence de Micro-Projets.

En tant que participants à ce dispositif, les RRMA ont été consultés par l'AFD et ont défini les conditions de participation.

Denis SCHULTZ souligne que les RRMA jouent un rôle important dans la formation et l'accompagnement des porteurs de projets qu'ils soutiennent dans le montage de leurs dossiers.

Il précise que des dispositifs ont été mis en place afin d'accompagner les associations sur des dossiers de financement importants, notamment la mobilisation des groupes pays.

Puisqu'il est difficile de solliciter un financement de l'AFD sur un micro-projet, Gescod, sous le pilotage de Jean-Yves CHIARA et d'Eric MONNAY, a proposé au groupe pays Burkina Faso (regroupant 122 associations, collectivités territoriales ou acteurs identifiés en Grand Est) de définir une thématique à travailler conjointement.

La thématique retenue par le groupe Burkina Faso fut celle de l'éducation et de la formation professionnelle. L'enjeu n'était pas uniquement d'agglomérer plusieurs projets afin de viser le déclenchement d'un financement de la part de l'AFD mais également de travailler une stratégie commune permettant de mutualiser l'effort et de favoriser l'échange d'expériences. Ce travail en synergie a permis à la fois de répondre aux enjeux nationaux du

Burkina Faso en matière d'éducation, de développement et de formation professionnelle mais aussi de déployer une action de formation au multipartenariat pour les acteurs du Grand Est.

Puisque les associations ne bénéficiaient pas d'un socle financier suffisant pour porter toutes les garanties requises par l'AFD, Gescod s'est présenté en tant que fédérateur de ces initiatives et une note d'intention a été déposée le 15 août, dans le cadre du consortium constitué. La réponse sera reçue le 15 octobre.

Si ce projet est retenu, il s'articulera sur 3 ans et permettra aux associations mobilisées de dépasser la dimension bilatérale pour s'inscrire au sein de partenariats multilatéraux.

Dans le cadre de ce projet, Gescod assurera l'assistantat à maîtrise d'ouvrage et la coordination. Au-delà de l'équipe salariée des bénévoles siégeant au Bureau ou au Conseil d'administration pourront être consultés.

Il est espéré un co-financement de l'AFD à hauteur de 60% pour ce projet qui a été évalué à 1 100 000 €.

Sur la question de la crise sanitaire, Denis SCHULTZ souligne que des protocoles ont été mis en place, qu'ils ont été travaillés pays par pays, antenne par antenne. La situation locale de chaque équipe a été réfléchi et les prescriptions retenues se sont alignées aux mesures prises par les états afin d'assurer au mieux la sécurité des collaborateurs.

Le CSE de Gescod a été consulté, en lien continu avec les équipes terrain. Le télétravail a été systématisé durant deux mois, il a été observé que les rythmes de travail se sont maintenus.

Les équipes ont mis à profit le télétravail pour préparer des dossiers de financement, rédiger les dossiers de justification auprès des partenaires financiers, avancer sur la rédaction des projets, ou rattraper des retards de congés. Bien que la majorité du personnel a formulé le souhait de rester sur le terrain, le rapatriement de certains collaborateurs arrivés en fin de mission s'est effectué. Le retour sécurisé dans les bureaux a, par la suite, été organisé.

Il précise toutefois que les projets conduits à l'international avec les partenaires sont majoritairement à l'arrêt et que certains volontaires de solidarité internationale attendent de rejoindre le terrain depuis le mois de mars.

Jean-Pierre FORTUNE remercie les collaborateurs de Gescod pour le travail effectué dans cette période compliquée, sous l'autorité bienveillante de leur directeur.

Après avoir sollicité d'éventuelles remarques, le Président soumet le rapport d'activité aux voix de l'assemblée.

***Soumis aux voix par le Président, le rapport d'activité 2019 est adopté à l'unanimité.***

### **2.3 Rapport budgétaire**

Francis BRAUN, trésorier, adresse ses remerciements à l'équipe financière placée sous la responsabilité de Claude REGALL et précise que, pour répondre aux besoins liés à l'augmentation exponentielle des activités et du budget de Gescod, un nouveau collaborateur sera recruté le 5 octobre pour renforcer ce pôle. Il souligne également l'élévation importante des ressources nouvelles, notamment grâce au concours de plus en plus accentué de l'AFD.

#### **a) Exécution du budget : compte d'exploitation et exécution budgétaire analytique**

Claude REGALL, directeur adjoint, indique que les ressources totales de l'exercice 2019 s'élèvent à 6 925 631 €, hors valorisation de l'expertise gratuite, chiffrée à 436 664 € (700 jours de mission et 300 jours d'accueil). Elles sont constituées de 3 627 644 € de reports de crédits 2018 et de 3 342 975 € de crédits nouveaux. Une annulation de ressources de 44 987 € est liée à des projets qui ne se sont pas réalisés. Un projet de soutien à la mise en place d'une plateforme dédiée à l'animation, au suivi et à la mise en œuvre des projets dans la Région de l'Oriental au Maroc, dont la convention a été signée en 2016 entre l'ARCOD et l'Agence de l'Oriental, n'a été mis en œuvre que partiellement en 2016 et 2017. Le reste des actions n'étant plus d'actualité, le projet est annulé. Suite à des difficultés financières, la commune d'Ambato Boeny à Madagascar n'a pas été en mesure d'honorer sa contrepartie à un projet d'adduction d'eau potable réalisé en 2017. Le montant de cette contrepartie est annulé. Des projets au Togo et au Bénin ont été finalisés à un coût en deçà du coût prévisionnel de la convention signée avec la Région Grand Est. Les sommes non utilisées sont annulées.

Pour un budget total 2019, tenant compte de la mise à disposition gratuite, s'élevant à 7 362 295 €

Les dépenses de l'année 2019 s'élèvent à 2 701 194 € (hors valorisation de l'expertise gratuite mobilisée), soit 80 % des ressources nouvelles et 39 % des ressources totales. Ces taux d'exécution sont dus à la comptabilisation des ressources de projets pluriannuels à la date de signature des conventions financières. Les dépenses liées à ces conventions, par contre, sont réalisées sur plusieurs exercices ce qui explique les reports importants. Ce sont des moyens affectés à des projets précis qui se mettent en œuvre dans le temps et qu'il n'est pas possible d'affecter à d'autres objets, notamment au fonctionnement de la structure.

Sur ces montants, 80% ont été dépensés sur les programmes de coopération avec les partenaires au Sud ; les autres moyens ont été mis en œuvre pour la conduite des actions, le travail d'animation et de mobilisation des acteurs et les actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationales sur le Grand Est.

L'AFD a été le premier partenaire financier de Gescod, apportant près de 33% des nouveaux crédits mobilisés en 2019. La Région Grand Est a apporté 28% des ressources nouvelles en 2019 et les autres collectivités du Grand Est ont contribué à ces apports à hauteur de 8%.

20 % des ressources financières 2019 ont été allouées par l'Etat. Sur ces 20%, 11% sont passés par des projets présentés auprès de l'Etat par des collectivités territoriales et mis en œuvre sur le terrain par Gescod. L'apport des communes et EPCI est resté stable par rapport aux années précédentes.

Les projets déployés à Madagascar, au Maroc et au Cameroun représentent environ 50% des dépenses sur programmes.

Madagascar reste le premier pays d'intervention de Gescod et le Cameroun le second, grâce à la mise en œuvre de projets sous financement de l'Union Européenne, de l'AFD et de l'AIMF.

Les actions de Gescod au Maroc ont bénéficié du financement de la Région Grand Est, avec le soutien du MEAE. 7% du total des dépenses a été investi dans la mise en œuvre d'un projet européen au Congo.

L'expertise gratuite s'est avérée très significative. Elle représente 14% du budget, en comptabilisant les jours de mission et d'accueil et en tenant compte de la mobilisation en région Grand Est, qu'il serait toutefois difficile de chiffrer.

Le report budgétaire de l'exercice 2019 sur l'exercice 2020 s'élève à 4 224 437,51 €.

L'exercice enregistre un excédent de 1 493,42 €.

Ce montant est constitué de ressources affectées à des projets précis dont la réalisation effective dépasse les limites de l'exercice budgétaire. Ces sommes, enregistrées comptablement, ne sont mises à disposition de Gescod par les partenaires financiers qu'au fur et à mesure de l'avancement des projets et des justifications de dépenses qui leur sont présentées. Elles ne reflètent en aucune manière la situation de la trésorerie qui, elle, est régulièrement tendue dans la mesure où les fonds propres de Gescod restent limités.

## **b) Rapport du Commissaire aux comptes**

Michel WEBER, commissaire aux comptes, regrettant de ne pouvoir venir à l'assemblée générale, c'est Aurélie MASSON qui le représente et fait lecture de son rapport.

*« En exécution de la mission confiée par l'Assemblée Générale, l'audit des comptes annuels de l'association Gescod relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 a été effectué. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire du covid 19. Le commissaire aux comptes certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé. Cet audit a été effectué selon les normes de l'exercice professionnel en France. Il a été estimé que les résultats collectés sont suffisants et appropriés. Cette mission d'audit a été réalisée dans le respect des règles d'indépendance applicables sur la période du premier janvier 2019 à la date d'émission du rapport et aucun service interdit par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes n'a été fourni. Le commissaire aux comptes a procédé à la vérification des documents communiqués lors de la présente séance et n'a pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations*

*données dans les rapports présentés et sur tous les documents adressés sur la situation financière ou sur les comptes annuels. »*

Aurélié MASSON précise, d'une part, qu'il relève de la responsabilité de la direction de veiller à ce que les comptes présentent une image fidèle et que la continuité d'exploitation ne soit pas menacée ; d'autre part, la responsabilité du commissaire aux comptes est de s'assurer que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalie significative.

Aussi, Aurélié MASSON confirme que ce rapport de certification a donné l'assurance raisonnable que les comptes pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalie significative.

### **c) Affectation du résultat**

L'exercice budgétaire 2019 enregistre un excédent de 1 493,42 €. Le Président propose à l'Assemblée générale d'affecter cet excédent aux réserves de Gescod, ce qui permettrait de renforcer la stabilité financière de l'association.

L'affectation de l'excédent aux réserves (fonds propres de Gescod) porterait celles-ci à la somme de 247 119 €, soit une augmentation de 1,01 % par rapport à l'exercice précédent.

Le ratio « Réserves/nombre de jours d'exploitation » se maintient à peu près au même niveau qu'en 2018. Il reste néanmoins insuffisant et il s'avère nécessaire de continuer à renforcer les fonds propres de la structure afin d'améliorer sa capacité à faire face aux risques.

Didier BELLEFLEUR demande s'il est possible d'augmenter le fond associatif et si des prévisions se formulent en ce sens.

Claude REGALL répond que seul le résultat net de l'exercice entre dans les réserves de Gescod. Le reste du budget, relatif aux financements, est injecté dans les actions pour lesquelles les financements sont sollicités. Le solde de la gestion propre de l'association est généralement faible car il relève de la vie associative. Les ressources sont constituées des cotisations des membres auxquels s'ajoutent quelques produits financiers. Les dépenses liées à la gestion propre sont également corrélées à la vie associative (déplacements dans le cadre des réunions institutionnelles etc). Actuellement il n'y a pas moyen d'augmenter de manière significative ces fonds propres.

Jean-Pierre FORTUNE ajoute qu'une somme équivalente à un mois de trésorerie n'assure pas une sécurité substantielle. Néanmoins il précise que lever des lignes de trésorerie pour couvrir des problèmes d'ampleur modérée reste envisageable.

### **d) Quitus au Conseil d'administration**

***L'Assemblée Générale après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos au 31 décembre et le rapport du commissaire aux comptes approuve les comptes de l'exercice tels qu'ils lui sont présentés, valide les propositions du Conseil d'administration et décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit la somme de 1493,42 euros aux fonds propres de l'association. L'Assemblée générale donne quitus au Conseil d'administration de l'accomplissement de son mandat pour l'exercice 2019.***

## **2.4 Budget prévisionnel 2020**

Les crédits attendus en 2020 sont en forte hausse par rapport à l'exercice précédent, ils s'élèvent à hauteur de 5 217 538 € (+56 %). Cependant, seule une partie de ces ressources est à engager en 2020 dans la mesure où les projets auxquels celles-ci sont rattachées sont à mettre en œuvre sur plusieurs années. Il en va ainsi notamment des projets financés par l'AFD et de certains projets inscrits dans le cadre de l'appel à projet triennal du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Ces fonds ont été délégués à Gescod par les collectivités territoriales pour leur mise en œuvre dans le cadre d'un accord entre celles-ci et leurs partenaires financiers, notamment l'AFD, le MEAE ou la Région. Ils sont strictement liés aux projets et nécessitent les contreparties des collectivités. Sans ces

contreparties, qui font effet levier, les projets ne sont pas réalisables. L'augmentation des crédits ne signifie donc pas un enrichissement de Gescod : ils sont par contre le signe d'une valorisation croissante des crédits mis en œuvre par les collectivités locales pour mobiliser, par effet de levier, des financements auprès de bailleurs de fonds traditionnels d'actions de coopération (AFD, UE, MEAE, Agences de l'eau, ...) et traduisent un travail de fond des équipes de Gescod pour le montage des projets. Ils permettent également un cofinancement accru de ces équipes accompagner les acteurs à tous les niveaux de mise en œuvre de ces projets.

Le budget 2020 est fortement impacté par un engagement important attendu de l'Agence Française de Développement sur des projets pluriannuels en appui à Kampala en Ouganda (à hauteur de 1 470 000 €), à Ambesisika et Ambato Boeny, à Madagascar, à Douala au Cameroun ainsi qu'à Nguéniène au Sénégal (à hauteur de 478 000 €).

L'aspect pluriannuel de certains projets induit d'ores et déjà la prévision de reports sur l'exercice 2021. En effet, la totalité des financements prévus pour ces projets est enregistrée comptablement l'année de la signature des conventions. Les sommes à engager sur 2020 ne représentent pas la totalité de ce financement. Ils supposent aussi la permanence de l'engagement financier des collectivités mobilisées pour jouer de l'effet levier, sinon il sera impossible de mettre en œuvre les financements des autres bailleurs de fonds. Le solde est reporté sur l'exercice suivant.

L'AFD représente 57 % des ressources nouvelles prévisionnelles en 2020, la Région Grand Est 12 %.

Aux crédits nouveaux attendus en 2020, d'un montant de 5 217 538 €, il convient d'ajouter le report de l'exercice 2019 d'un montant de 4 222 944 €. Soit un budget prévisionnel global pour 2020 de 9 440 482 € (hors valorisation de l'expertise gratuite mise à disposition par les partenaires).

Jean-Pierre FORTUNE précise que, dans le cadre des FICOL, les collectivités territoriales négocient les sommes qui sont ensuite injectées à Gescod, bien évidemment sous le contrôle des dites collectivités. Il s'agit d'une gymnastique financière qui diffère de celles qui peuvent s'observer au sein d'autres structures associatives.

***A l'unanimité, l'Assemblée générale approuve le projet de budget prévisionnel 2020 tel qu'il lui a été présenté.***

### **3. Cotisations 2021 et départs**

*Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de reconduire les montants des cotisations 2020 de la façon suivante :*

- Associations locales : 25 € ;
- Comités de jumelage, fédérations d'associations: 40 € ;
- Membres individuels : 25 € ;
- Ecoles, collèges, lycées et secteurs primaire et secondaire : 50 € ;
- Autres établissements supérieurs, universités et autres institutions: 100 € ;
- Collectivités territoriales (négociation avec la collectivité si elle s'engage dans une action de coopération) : 100€ de droit d'entrée, plus une participation à l'action de Gescod sur la base indicative de 0,15 € par habitant.

***A l'unanimité, l'Assemblée générale valide la reconduction des montants des cotisations pour l'année 2021.***

### **4. Renouvellement du Conseil d'administration (tiers sortant)**

Avant d'entamer les délibérations, Denis SCHULTZ présente la liste des acteurs du Grand Est, adhérents de Gescod, dont le départ a été acté par le dernier Conseil d'administration en juin 2020 et des membres ayant posé leur démission depuis la date de ce Conseil.

*Associations de solidarité internationale :*

- AFKS (association France Kurde Syrie) ;
- Conteur africain, ChycPolhit ;
- Djoliba ;
- Mamonjy Madagascar ;
- Mananara ;
- France Palestine Solidarité Thionville ;
- Virlande ;
- Fédération des Sénégalais de la Diaspora France ;
- Villages dogons ;
- SIDI (société internationale pour le développement).

*Autres associations ou institutions :*

- CCI de la Marne
- L'Atelier
- CRIJ Lorraine

*Personnalités*

- Patrick Schalck
- Jean-Luc Schaffhauser
- Alphonse Baehl

***L'Assemblée Générale prend acte de la sortie de ces membres.***

*En 2020, les sortants sont :*

*Pour le collège des collectivités territoriales :* la Communauté de Communes de Sélestat, la Ville de Mulhouse, la Ville d'Aÿ-Champagne et la Ville de Nancy ;

*Pour le collège des associations de solidarité internationale :* l'association pour le développement de Loanga (ADL), le comité catholique contre la faim et pour le développement Grand Est (CCFD), le groupement des éducateurs sans frontières Grand Est (Gref) et le collectif cités en Champagne ;

*Pour le collège des institutions et autres associations :* les hôpitaux universitaires de Strasbourg, l'école nationale du génie de l'eau et de l'environnement (Engées), l'ESC Troyes sous sa nouvelle appellation Yschools et le collège les Avrils.

*Pour le collège des personnes physiques :* Jean-Pierre MEYNIEL, Serge RAMON et Christian SZACOWNY.

Denis Schultz indique que Yschools et le collège les Avrils n'ont pas sollicité le renouvellement de leur mandat cette année. Il rappelle que des votes par correspondance ont été enregistrés, les enveloppes seront ouvertes, collège par collège, en parallèle de la votation en présentiel.

***A l'issue du vote dans chacun des collèges, sont renouvelé.es ou élu.es au Conseil d'administration de Gescod***

*Au sein du collège des collectivités territoriales (4 postes à pouvoir, 4 candidatures enregistrées) :*

- La Communauté de Communes de Sélestat, dont le représentant pour Gescod est Charles ANDREA (18 voix obtenues sur 18).
- La Ville de Mulhouse, dont la représentante pour Gescod est Oana TISSERANT (18 voix obtenues sur 18).
- La Commune d'Aÿ-Champagne, dont le représentant pour Gescod est Dominique LEVEQUE (18 voix obtenues sur 18).
- La Ville de Nancy, dont la représentante pour Gescod est Patricia DAGUERRE-JACQUE (18 voix obtenues sur 18).

*Au sein du collège des associations de solidarité internationale (4 postes à pourvoir, 4 candidatures enregistrées):*

- Le collectif cité en Champagne dont la représentante pour Gescod est Martine COUTIER (22 voix obtenues sur 22).
- Le groupement des Educateurs sans frontières dont la représentante pour Gescod est Monique JARNOUX (22 voix obtenues sur 22).
- Le comité catholique contre la faim et pour le développement dont le représentant pour Gescod est Claude SOURICE (22 voix obtenues sur 22).
- L'association pour le développement de Loanga dont le représentant pour Gescod est Eric MONNAY (22 voix obtenues sur 22).

*Au sein du collège des institutions et autres associations (4 postes à pourvoir, 2 candidatures enregistrées) :*

- L'école nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg dont la représentante pour Gescod est Sandra NICOLLE (6 voix obtenues sur 6).
- Les hôpitaux universitaires de Strasbourg dont le représentant pour Gescod est Michaël Galy (6 voix obtenues sur 6).

*Au sein du collège des personnalités qualifiées (3 postes à pourvoir, 3 candidatures enregistrées) :*

- Jean-Pierre Meyniel (12 voix obtenues sur 12).
- Serge Ramon (12 voix obtenues sur 12).
- Christian Szacowny (12 voix obtenues sur 12).

**A l'unanimité, l'Assemblée générale valide la nouvelle composition du Conseil d'administration.**

## **5. Conférence inter-régionale des RRMA (CIRRMA)**

Gérard PIGAULT, vice-président de la CIRRMA, remercie Denis SCHULTZ d'avoir introduit les activités de la conférence inter-régionale. Il indique que si les directeurs des différents RRMA avaient pour habitude depuis 2016 de mener un travail concerté, en débat en échanges, les présidentes et présidents n'avaient quant à eux que peu d'occasions de se rencontrer.

En 2016 naît l'idée de créer de façon informelle la conférence des présidents des RRMA et se dessine la perspective de mettre en place de manière plus stable, juridiquement validée, cette structure. Début octobre 2018, est créée la conférence inter-régionale des RRMA et l'accent est placé sur son essence inter-régionale. Il ne s'agit dès lors pas d'une structure faîtière ou nationale, mais bien d'un lieu de rencontre et de concertation animé par trois intentions fortes : la coopération, la mutualisation des compétences, des objectifs et des moyens et la valorisation des pratiques des acteurs sur les territoires.

Ces trois intentions impliquent la capacité de porter pour, au nom et au bénéfice des différents RRMA qui composent la CIRRMA, des projets montés en commun et qui visent la valorisation de l'action de chacun. Selon un fonctionnement comparable à celui du groupe Burkina Faso.

De la même façon, la CIRRMA a déposé un premier dossier auprès de l'AFD, nommé RECITAL, se situant dans le champ de l'ECSI, d'un montant de 2 millions d'euros.

Gérard PIGAULT souhaite insister sur certains points sur lesquels Gescod a une responsabilité particulière au sein de la CIRRMA.

Gescod a amplement participé aux démarches ayant permis à la CIRRMA de dépasser le simple caractère informel. Aujourd'hui la conférence inter-régionale dispose de statuts déposés.

Dans le cadre de RECITAL, Gescod porte actuellement et en coordination avec le F3e le volet de valorisation et de capitalisation du programme pour le compte de l'ensemble des membres de la CIRRMA.

Par ailleurs, la grande expérience de Gescod a permis au réseau-régional de porter pour l'ensemble des RRMA le projet 1%, qui devrait déboucher sur une enveloppe, permettre de lever des fonds mutualisés et d'aboutir sur des moyens supplémentaires alloués aux acteurs des territoires.

Gérard PIGAULT précise que la CIRRMA a pour fonction de se constituer levier pour les différents territoires, notamment grâce au concours des collectivités territoriales. Puisque les fonds de l'AFD ne financent jamais à

100% un projet, il revient systématiquement d'aller chercher le co-financement complémentaire. Il lui apparaît donc important de remercier les collectivités territoriales qui abondent dans ce sens et qui permettent de renforcer la capacité d'intervention des différents acteurs.

## **6. Divers**

Calendrier prévisionnel des prochaines réunions institutionnelles de Gescod :

- Bureau : 4 novembre à 10h à Reims ;
- Conseil d'Administration : 2 décembre à 14h à Nancy ;
- Bureau : 3 février à 10h à Strasbourg.

Jean-Pierre FORTUNE remercie l'assemblée pour son attention et sa participation au débat, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg pour l'accueil réservé à Gescod et les équipes de Gescod à qui l'on doit la bonne tenue de cette assemblée générale.

*La séance est levée à 15 heures.*

Jean-Pierre FORTUNE  
Président

Josiane MADELAINE  
Secrétaire